



Les simulations gouvernementales et l'étude d'impact du 24 janvier 2020 sur la réforme des retraites

Grilles types A, B et C, enseignants et chercheurs

Le calcul par les organisations syndicales du montant de la retraite calculée suivant la réforme Macron donne toujours pour les fonctionnaires une baisse de 20% à 30% par rapport à la retraite calculée sur les 6 derniers mois de carrière.

Les simulations gouvernementales donnent des montants parfaitement égaux dans la plupart des cas. Avec peu de primes comme pour les enseignants et chercheurs, la retraite Macron est légèrement inférieure. Avec plus de primes la retraite Macron est légèrement supérieure.

Les simulations sont présentes sur le site du secrétariat d'Etat aux retraites (<https://www.reforme-retraite.gouv.fr/la-reforme/ma-retraite-demain/article/parcourstypes>) et dans les pages 201 à 215 de l'étude d'impact du projet de loi de réforme des retraites (<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/projets/pl2623-ei.pdf>).

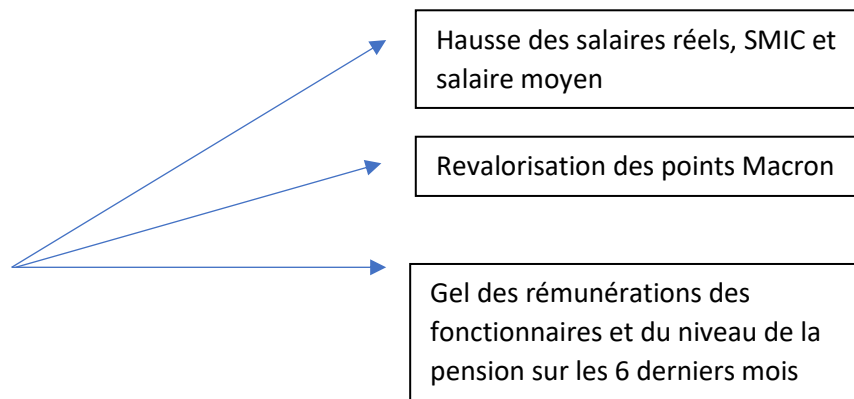
Ce que présente le gouvernement est parfaitement impossible, totalement biaisé, et donc mensonger puisque les documents qu'il produit sont censés informer et les citoyens et la représentation nationale.

Le gouvernement donne des chiffres qui ont l'air élevés et comparables à aujourd'hui puisqu'ils sont en « euros constants » 2019, qui annulent l'inflation future.

Il oublie de dire que les repères salariaux que sont le SMIC et le salaire moyen dans le pays augmentent de 1,3% par an, du montant de la croissance prévue, et que les comparaisons doivent se faire en tenant compte de cette augmentation. D'ici 2045 les salaires augmenteraient de 40%, et d'ici 2055 de 60%.

L'évolution des repères salariaux est celle des simulations gouvernementales du secteur privé (salarié au SMIC et au salaire moyen) dans l'étude d'impact du projet de loi de réforme.

Année	2020	2040	2045	2050	2055	2060	2070
SMIC	1 539 €	1 865 €	1 990 €	2 125 €	2 265 €	2 415 €	2 750 €
Salaire moyen (SMPT)	3 000 €	3 935 €	4 195 €	4 475 €	4 775 €	5 095 €	5 795 €



Dans ses simulations le gouvernement n'augmente pas du tout la grille indiciaire des fonctionnaires, qui suit l'inflation, et augmente peu la rémunération primes comprises des fonctionnaires. La part de primes dans la rémunération augmente de 0,23% par an. La rémunération des fonctionnaires s'effondre littéralement en valeur réelle, et la grille indiciaire encore plus.

Le gouvernement anticipe sur 40 ans la continuation de la politique actuelle de baisse des rémunérations des fonctionnaires. Mais c'est une hypothèse absurde, puisque tout employeur a besoin de recruter et est contraint à un moment ou à un autre de tenir compte des salaires réels dans le pays. Dès aujourd'hui la Fonction publique a de véritables difficultés de recrutement dans l'Education nationale par exemple.

Personne ne sait comment évoluera la rémunération des fonctionnaires dans le futur, mais il y a une seule certitude, c'est que l'hypothèse gouvernementale ne se produira pas.

Dans ces conditions la pension calculée sur les 6 derniers mois s'effondre littéralement en valeur réelle, puisque suivre l'inflation équivaut à zéro en « euro constant ».

Les simulations baissent artificiellement la pension sur les 6 derniers mois, pour qu'elle rattrape la baisse de pension de la réforme Macron.

Par contre les points permettant de calculer la pension « Macron » sont revalorisés de l'évolution des salaires réels en 2045, et d'une partie des salaires réels entre 2025 et 2045.

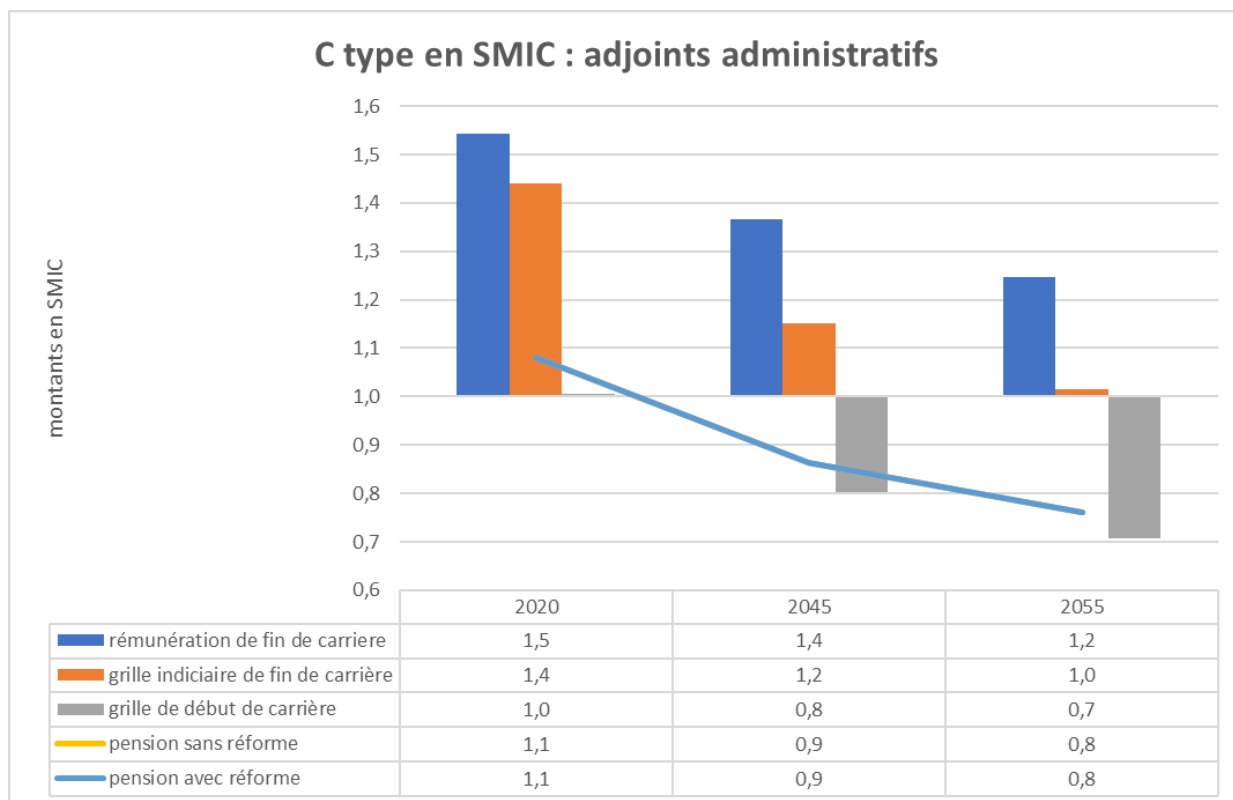
Leur valeur augmente dans le temps beaucoup plus que la rémunération des fonctionnaires, qui est de fait gelée.

C'est cette baisse de l'indice permettant le calcul de la retraite sur les 6 derniers mois, et cette hausse des points Macron par rapport à l'inflation, qui expliquent que les deux montants de pension soient presque les mêmes dans les simulations gouvernementales.

Le gouvernement sait parfaitement que la réforme Macron fait fortement baisser le niveau des pensions, des fonctionnaires comme de tout le monde du travail.

Il a simplement « bricolé » ses simulations pour que cela ne se voit pas, en gardant secrètes la majorité des données qu'il utilise.

Le cœur de la réforme, c'est la baisse des pensions, et la propagande gouvernementale se voit trop pour convaincre.



L'exemple est celui d'un catégorie C terminant sa carrière au maximum du 3^{ème} grade, avec 13% de primes en 2020 (Education nationale).

L'absence de revalorisation de la grille indiciaire amènerait la fin de la grille au niveau du SMIC en 2055.

C'est peut-être un rêve macronien, mais ça ne peut pas se produire, sauf si on veut détruire la grille des fonctionnaires et leur statut, ou smicardiser définitivement la classe ouvrière.

La rémunération globale de fin de carrière serait de 1,25 SMIC en 2055.

L'indice de début de carrière serait largement sous le SMIC.

Le niveau de pension, qui n'est aujourd'hui que de peu supérieur au SMIC, lui serait très inférieur, proche du minimum de pension, pour une carrière d'ouvrier ou d'employé complète.

Cette hypothèse n'a pas de sens, et le gouvernement ne devrait pas la présenter.

Toutes les autres simulations sont construites sur le même modèle.

L'irréalisme de cette hypothèse fait perdre toute crédibilité à toutes les simulations gouvernementales.

Simulations gouvernementales : Fonctionnaire, de catégorie C - Adjoint(e) administratif/ive peu primé(e)

Personne née en 1980, qui aura 40 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **23 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 13%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel
... à 62 ans*	1359€	1300€
... à 63 ans*	1474€	1418€
... à 64 ans*	1594€	1540€
... à 65 ans *	1717€	1669€
... à 66 ans *	1805€	1803€
... à 67 ans*	1892€	1942€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.

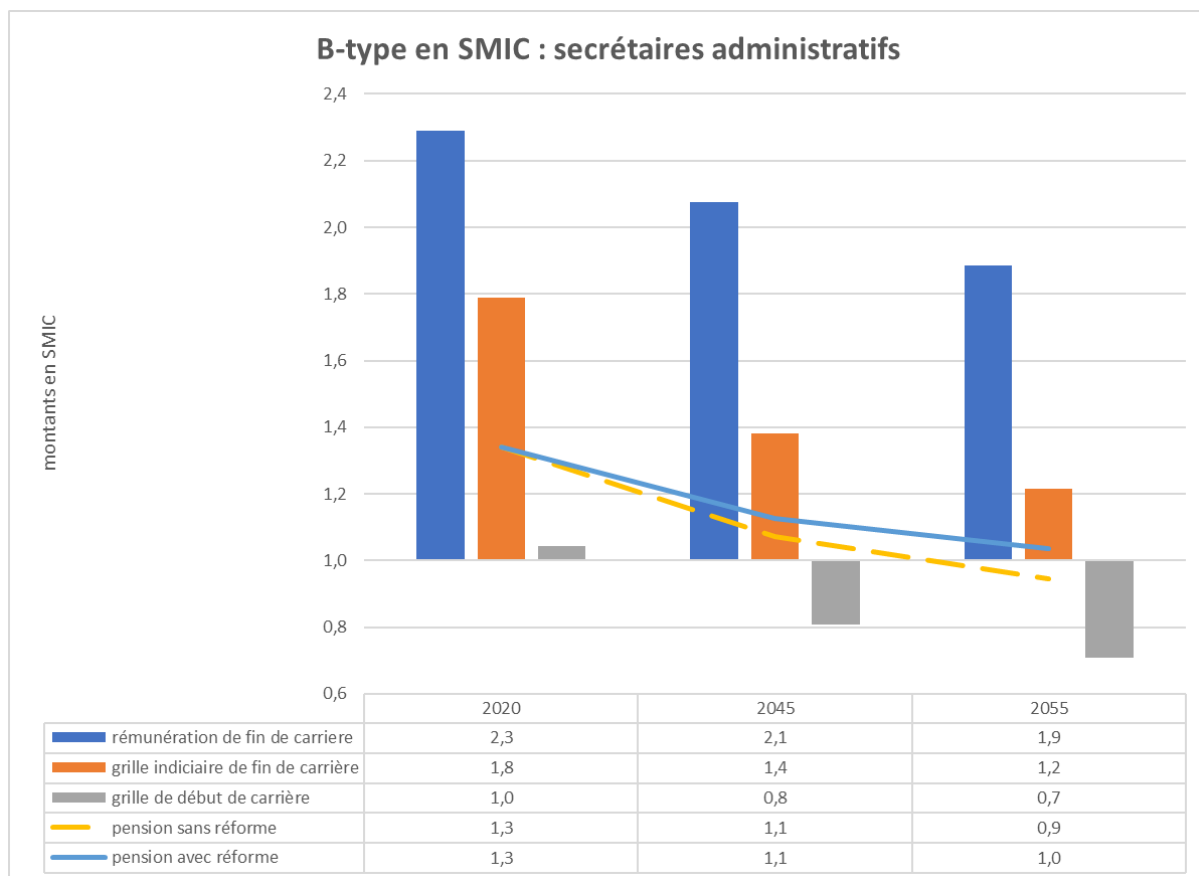
Fonctionnaire, de catégorie C - Adjoint(e) administratif/ive peu primé(e)

Personne née en 1990, qui aura 30 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **13 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 13%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel
... à 62 ans*	1365€	1315€
... à 63 ans*	1481€	1440€
... à 64 ans*	1601€	1570€
... à 65 ans *	1724€	1707€
... à 66 ans *	1812€	1851€
... à 67 ans*	1900€	2001€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.



L'exemple est celui d'un rédacteur territorial avec 24% de primes en 2020, et terminant sa carrière en haut du 3^{ème} grade.

Le sommet de la grille indiciaire est à 1,2 SMIC en 2055, et les B n'auraient donc plus aucune carrière réelle. La part de primes augmenterait fortement, mais la rémunération de fin de carrière passerait sous 2 SMIC.

Le début de carrière passerait sous le SMIC.

La pension chuterait fortement au niveau du SMIC, et sous le SMIC pour le calcul sur les 6 derniers mois, évidemment puisqu'il faudrait l'abandonner pour le gouvernement !

En 2055 la catégorie B aurait une situation inférieure à celle de la catégorie C aujourd'hui.

Par contre la réforme Macron donnerait une pension supérieure au régime actuel, du fait du gonflement de la part de primes.

Simulations gouvernementales : Fonctionnaire, Rédacteur/trice territorial(e)

Personne née en 1980, qui aura 40 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **23 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 24%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel
... à 62 ans*	1693€	1690€
... 63 ans*	1837€	1847€
... à 64 ans*	1986€	2012€
... à 65 ans *	2139€	2184€
... à 66 ans *	2248€	2364€
... à 67 ans*	2358€	2552€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.

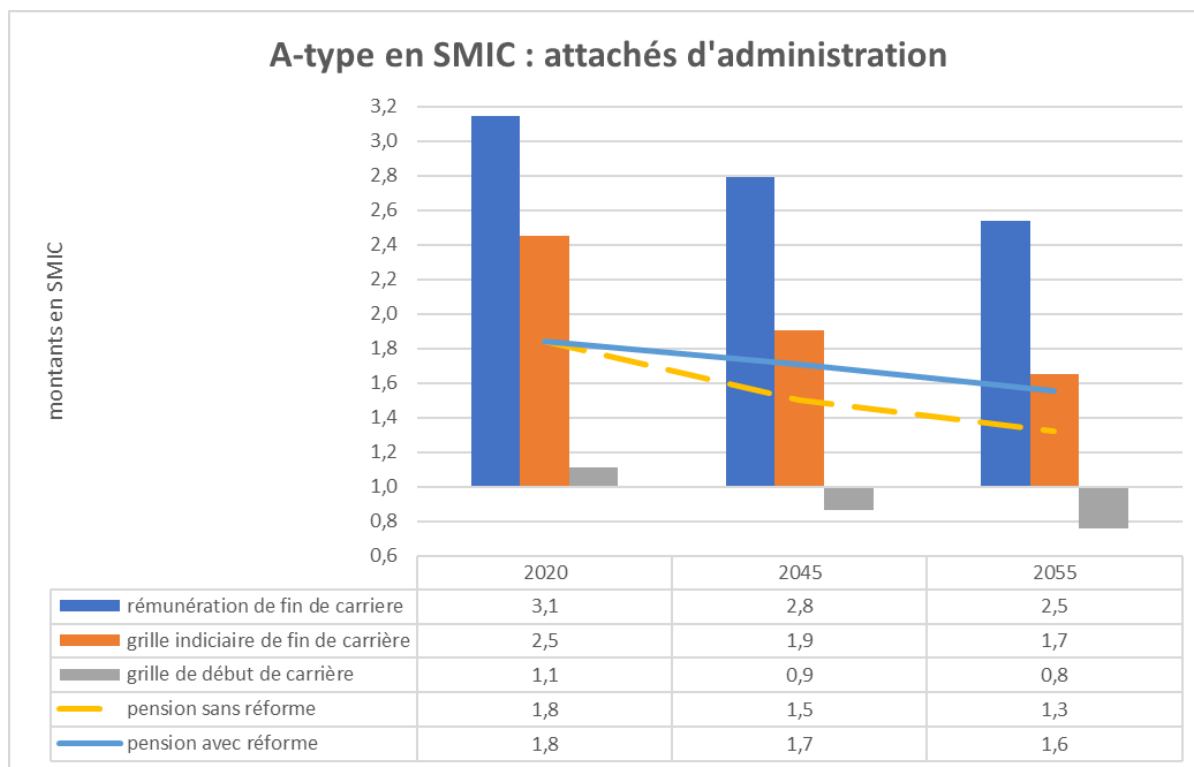
Fonctionnaire, Rédacteur/trice territorial(e)

Personne née en 1990, qui aura 30 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **13 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 24%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel
... à 62 ans*	1696€	1724€
... 63 ans*	1839€	1890€
... à 64 ans*	1988€	2066€
... à 65 ans *	2142€	2250€
... à 66 ans *	2251€	2442€
... à 67 ans*	2360€	2644€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.



L'exemple est celui d'un catégorie A au sommet du 2^{ème} grade, ici un attaché principal, avec 28% de primes dans la rémunération en 2020. Il vaut pour tous les A.

Le déroulement de carrière devient celui d'un catégorie B en 2055, le haut de grille étant à 1,7 SMIC.

Le début de carrière passe sous le SMIC en 2045.

Malgré l'augmentation d'une part de primes déjà forte la rémunération globale baisse fortement.

La pension baisse, mais la pension sur les 6 derniers mois est bien inférieure à la pension Macron, du fait de la part de primes qui gonfle année après année.

Avec de telles perspectives, l'administration ne devrait pas arriver à attirer beaucoup de postulants pour ses concours de cadres !

Simulations gouvernementales : Fonctionnaire, de catégorie A - Attaché(e) d'administration

Personne née en 1980, qui aura 40 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **23 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 28%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel
... à 62 ans*	2362€	2457€
... à 63 ans*	2563€	2687€
... à 64 ans*	2771€	2927€
... à 65 ans *	2985€	3178€
... à 66 ans *	3137€	3442€
... à 67 ans*	3290€	3716€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.

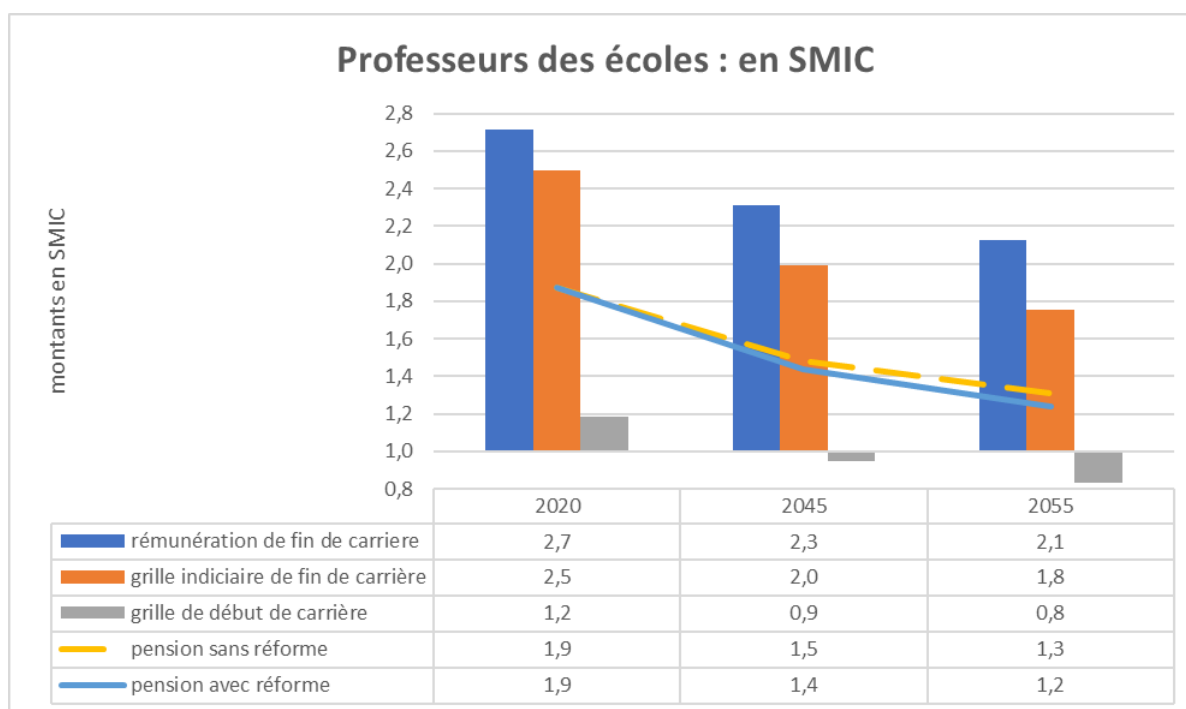
Fonctionnaire, de catégorie A - Attaché(e) d'administration

Personne née en 1990, qui aura 30 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **13 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 28%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel
... à 62 ans*	2366€	2512€
... à 63 ans*	2566€	2755€
... à 64 ans*	2774€	3012€
... à 65 ans *	2989€	3280€
... à 66 ans *	3141€	3562€
... à 67 ans*	3294€	3857€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.



L'exemple est celui d'un professeur des écoles terminant sa carrière en haut du 2^{ème} grade, en hors classe, avec 8% de part de primes dans la rémunération en 2020.

La simulation est faite avant la revalorisation promise par le gouvernement, pour les enseignants comme pour les chercheurs.

La grille indiciaire s'effondre, comme pour les attachés, et le début de carrière sous le SMIC risque de dissuader les Bac+5 désirant devenir enseignants.

La rémunération globale tombe à 2 SMIC en fin de carrière en 2055.

Le niveau de pension s'effondre, mais la faiblesse du niveau de primes fait que la pension Macron est plus basse que celle des 6 derniers mois.

Quand on compare ce graphique avec celui des attachés, on a d'abord l'impression que la revalorisation nécessaire pour que la pension Macron rattrape la pension sur les 6 derniers mois n'aurait pas besoin d'être très importante, et on a ensuite le sentiment qu'il faudrait plus de primes pour que la rémunération des enseignants rattrape celle des attachés : c'est ce que veut faire croire le gouvernement.

C'est une revalorisation importante et essentiellement sur la grille qui est nécessaire.

Simulations gouvernementales : Fonctionnaire, de catégorie A - Professeur(e) des écoles

Personne née en 1980, qui aura 40 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **23 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 8%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel (avant revalorisations salariales)
... à 62 ans*	2335€	2227€
... à 63 ans*	2534€	2428€
... à 64 ans*	2741€	2637€
... à 65 ans *	2955€	2856€
... à 66 ans *	3105€	3085€
... à 67 ans*	3256€	3323€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.

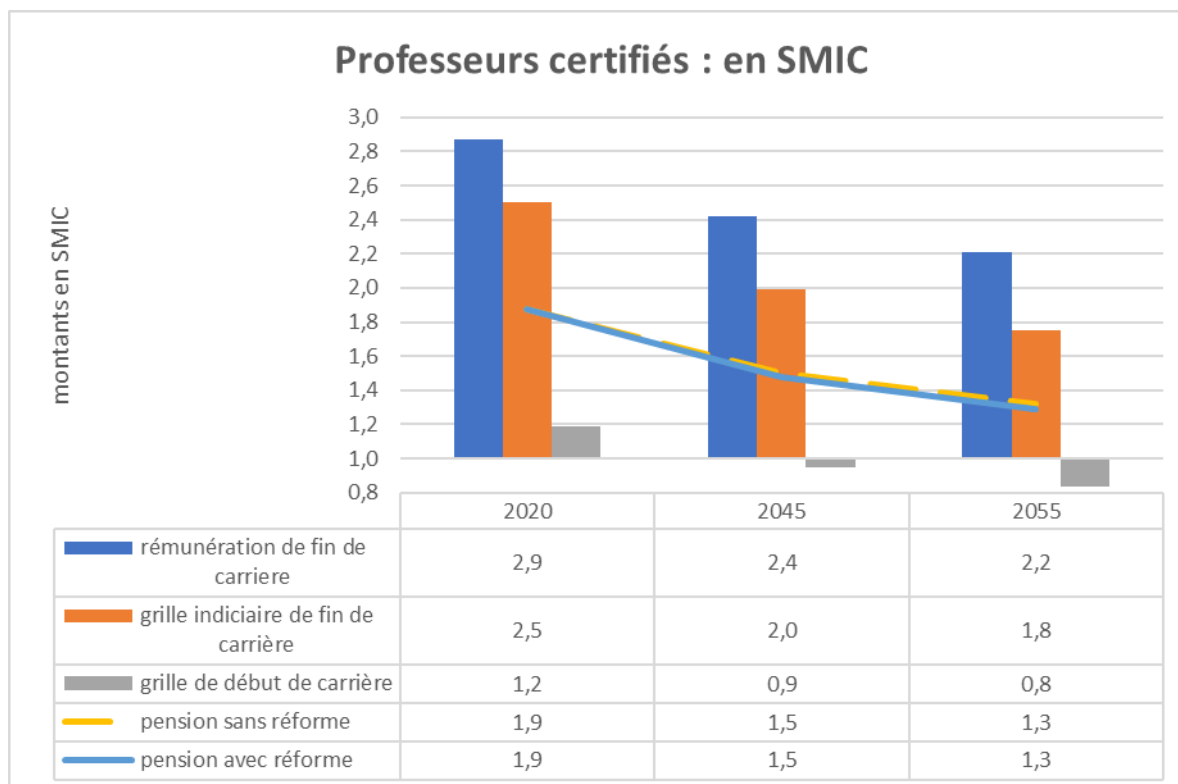
Fonctionnaire, de catégorie A - Professeur(e) des écoles

Personne née en 1990, qui aura 30 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **13 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 8%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel (avant revalorisations salariales)
... à 62 ans*	2349€	2155€
... à 63 ans*	2549€	2361€
... à 64 ans*	2757€	2577€
... à 65 ans *	2971€	2803€
... à 66 ans *	3122€	3040€
... à 67 ans*	3274€	3289€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.



L'exemple est celui d'un professeur certifié terminant sa carrière en haut du 2^{ème} grade, en hors classe, avec 13% de part de primes dans la rémunération en 2020.

La simulation est faite avant la revalorisation promise par le gouvernement, pour les enseignants comme pour les chercheurs.

La grille indiciaire s'effondre, comme pour les attachés, et le début de carrière sous le SMIC risque de dissuader les Bac+5 désirant devenir enseignants.

La rémunération globale tombe à 2,2 SMIC en fin de carrière en 2055.

Le niveau de pension s'effondre, mais la pension Macron n'est que légèrement inférieure à celle des 6 derniers mois.

Quand on compare ce graphique avec celui des attachés, on a d'abord l'impression que la revalorisation nécessaire pour que la pension Macron rattrape la pension sur les 6 derniers mois n'aurait pas besoin d'être très importante, et on a ensuite le sentiment qu'il faudrait plus de primes pour que la rémunération des enseignants rattrape celle des attachés : c'est ce que veut faire croire le gouvernement.

C'est une revalorisation importante et essentiellement sur la grille qui est nécessaire.

Fonctionnaire, de catégorie A - Professeur(e) certifié(e)

Personne née en 1980, qui aura 40 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **23 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 13%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel (avant revalorisations salariales)
... à 62 ans*	2361€	2289€
... à 63 ans*	2562€	2496€
... à 64 ans*	2770€	2713€
... à 65 ans *	2984€	2939€
... à 66 ans *	3136€	3175€
... à 67 ans*	3288€	3421€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.

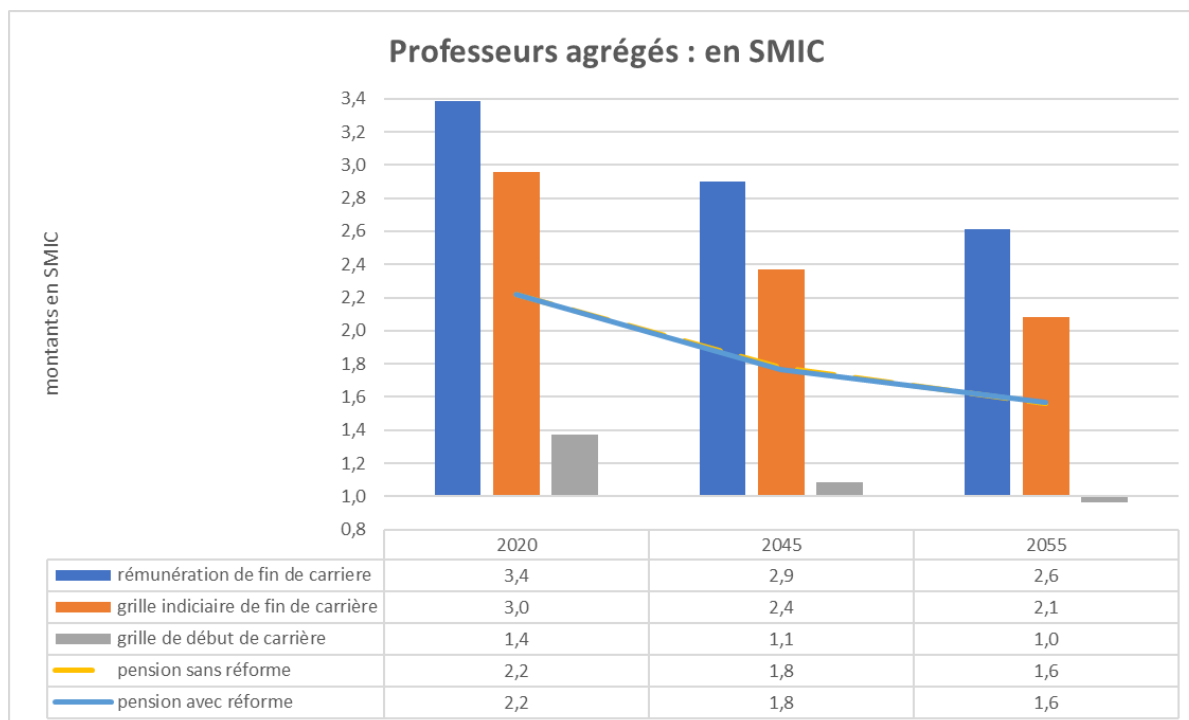
Fonctionnaire, de catégorie A - Professeur(e) certifié(e)

Personne née en 1990, qui aura 30 ans en 2020

- ▶ Il/Elle a commencé à travailler à **22 ans** et a fait toute sa carrière dans la fonction publique.
- ▶ Il/Elle va travailler **13 ans** dans le système actuel, et le reste dans le système universel de retraite.
- ▶ Sa part de prime est de 13%.

Départ à la retraite	Dans le système actuel	Dans le système universel (avant revalorisations salariales)
... à 62 ans*	2366€	2243€
... à 63 ans*	2567€	2457€
... à 64 ans*	2774€	2682€
... à 65 ans *	2989€	2918€
... à 66 ans *	3141€	3165€
... à 67 ans*	3294€	3423€

*Montant de pension mensuelle brute, montant corrigé de l'inflation et prenant en compte la croissance des salaires. La retraite est calculée sur la base d'une valeur du point fonction publique qui évolue comme l'inflation et d'une part des primes qui augmente de 0,23 par an.



L'exemple est celui d'un professeur agrégé terminant sa carrière en haut hors échelle A, avec 13% de part de primes dans la rémunération en 2020.

La simulation est faite avant la revalorisation promise par le gouvernement, pour les enseignants comme pour les chercheurs.

La grille indiciaire s'effondre, comme pour les attachés, et le début de carrière sous le SMIC en 2055 risque de dissuader les Bac+5 désirant devenir enseignants.

La rémunération globale tombe à 2,6 SMIC en fin de carrière en 2055.

Le niveau de pension s'effondre, mais la pension Macron est au même niveau que celle des 6 derniers mois.

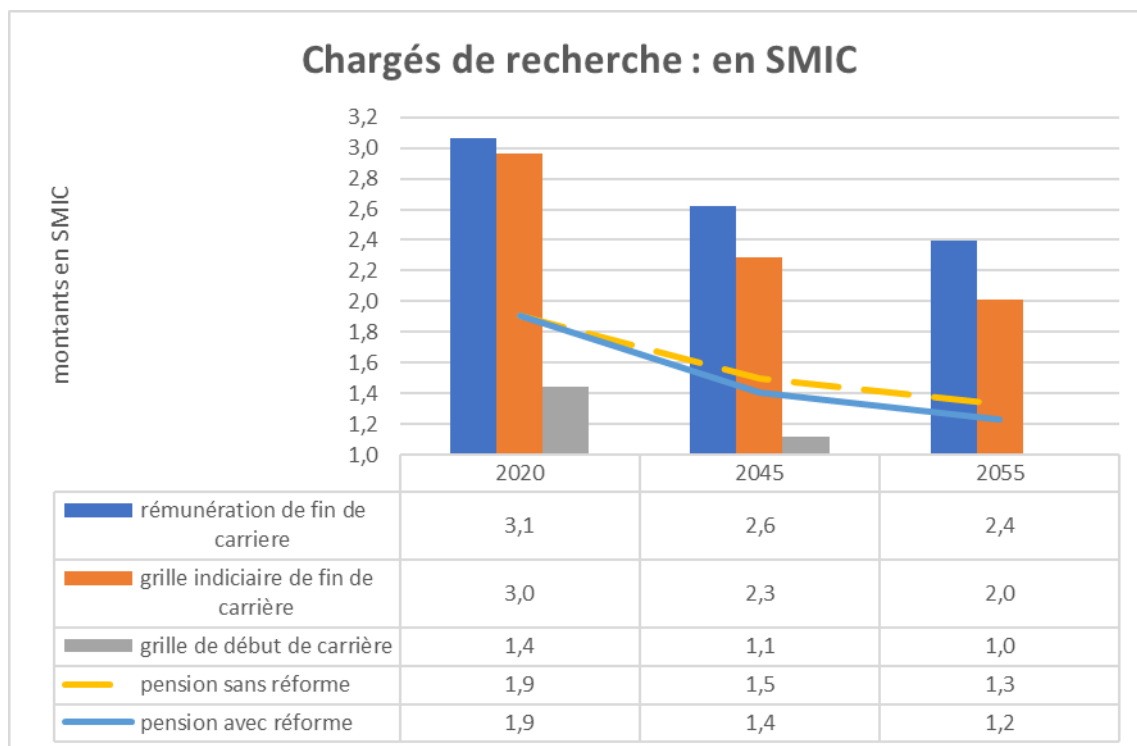
Quand on compare ce graphique avec celui des attachés, on a d'abord l'impression que la revalorisation nécessaire pour que la pension Macron rattrape la pension sur les 6 derniers mois n'est pas nécessaire, et on a ensuite le sentiment qu'il faudrait plus de primes pour que la rémunération des agrégés dépasse celle des attachés, puisqu'ils sont plus qualifiés : c'est ce que veut faire croire le gouvernement.

C'est une revalorisation importante et essentiellement sur la grille qui est nécessaire.

Simulations gouvernementales :

		Génération	1980					
		Age de liquidation	62	63	64	65	66	67
		Année de liquidation	2042	2043	2044	2045	2046	2047
Professeur agrégé	Pension mensuelle nette (€ 2019)	Hors système universel	2 800	3 038	3 284	3 538	3 719	3 899
		Avec système universel	2 734	2 981	3 239	3 509	3 790	4 084
	Taux de remplacement brut	Hors système universel	49%	53%	57%	61%	64%	67%
		Avec système universel	48%	52%	56%	61%	65%	70%

		Génération	1990					
		Age de liquidation	62	63	64	65	66	67
		Année de liquidation	2052	2053	2054	2055	2056	2057
Professeur agrégé	Pension mensuelle nette (€ 2019)	Hors système universel	2 804	3 042	3 288	3 543	3 723	3 904
		Avec système universel	2 733	2 992	3 265	3 550	3 849	4 161
	Taux de remplacement brut	Hors système universel	48%	52%	56%	60%	62%	65%
		Avec système universel	46%	51%	55%	60%	65%	69%



L'exemple est celui d'un chercheur avec une carrière incomplète de 6 années comme fonctionnaire (début de carrière à 28 ans), avec un taux de primes de 3,4%, particulièrement faible.

Pour autant qu'on comprenne la logique de simulations dont le gouvernement garde les paramètres secrets, la carrière se termine en hors échelle A, comme les agrégés.

La simulation est faite avant la revalorisation promise par le gouvernement, pour les enseignants comme pour les chercheurs.

La grille indiciaire s'effondre, comme pour les agrégés, et le début de carrière au SMIC en 2055 risque de dissuader les Bac+8 désirant devenir chercheurs.

On est loin des chercheurs recrutés à 2 SMIC dès 2021 promis par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La rémunération globale tombe à 2,4 SMIC en fin de carrière en 2055, et est comparable à celle des A-type.

Le niveau de pension s'effondre, mais la pension Macron est inférieure à celle des 6 derniers mois, du fait de la faible part de primes.

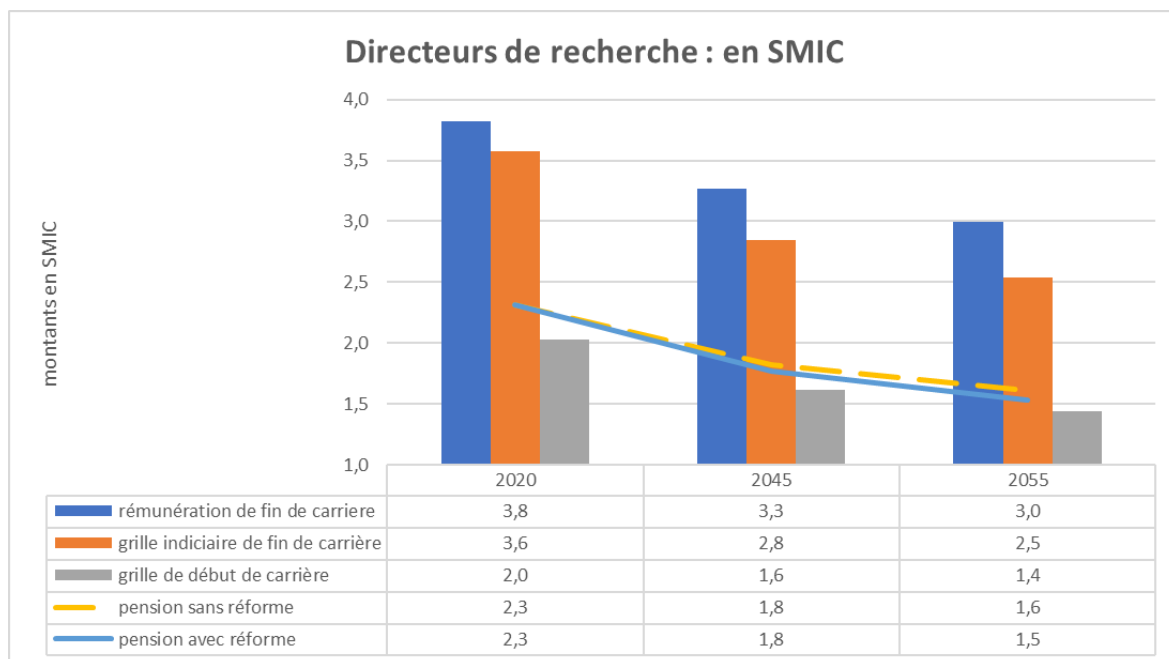
Quand on compare ce graphique avec celui des attachés, on a d'abord l'impression que la revalorisation nécessaire pour que la pension Macron rattrape la pension sur les 6 derniers mois n'aurait pas besoin d'être très importante, et on a ensuite le sentiment qu'il faudrait plus de primes pour que la rémunération des chercheurs rattrape celle des autres corps : c'est ce que veut faire croire le gouvernement.

C'est une revalorisation importante et essentiellement sur la grille qui est nécessaire, du fait d'un niveau de qualification à Bac+8.

Simulations gouvernementales :

		Génération	1980					
		Age de liquidation	62	63	64	65	66	67
		Année de liquidation	2042	2043	2044	2045	2046	2047
Chargé de recherche	Pension mensuelle nette (€ 2019)	Hors système universel	2 333	2 543	2 762	2 989	3 224	3 468
		Avec système universel	2 159	2 365	2 580	2 806	3 043	3 291
	Taux de remplacement brut	Hors système universel	45%	49%	53%	57%	62%	66%
		Avec système universel	42%	46%	50%	54%	58%	63%

		Génération	1990					
		Age de liquidation	62	63	64	65	66	67
		Année de liquidation	2052	2053	2054	2055	2056	2057
Chargé de recherche	Pension mensuelle nette (€ 2019)	Hors système universel	2 350	2 562	2 782	3 010	3 247	3 493
		Avec système universel	2 116	2 330	2 556	2 794	3 044	3 307
	Taux de remplacement brut	Hors système universel	44%	48%	51%	55%	60%	64%
		Avec système universel	39%	43%	47%	52%	56%	60%



L'exemple est celui d'un chercheur avec une carrière incomplète de 6 années comme fonctionnaire, avec un taux de primes de 7,1%, comparable à celle des professeurs des écoles.

Pour autant qu'on comprenne la logique de simulations dont le gouvernement garde les paramètres secrets, la carrière se termine en hors échelle C.

La simulation est faite avant la revalorisation promise par le gouvernement, pour les enseignants comme pour les chercheurs.

La grille indiciaire s'effondre, comme pour les agrégés, et le début de carrière à 1,5 SMIC en 2055 risque de dissuader les Bac+8 désirant devenir chercheurs.

On est loin des chercheurs recrutés à 2 SMIC dès 2021 promis par la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La rémunération globale tombe à 2,4 SMIC en fin de carrière en 2055, et est comparable à celle des A-type.

Le niveau de pension s'effondre, mais la pension Macron est inférieure à celle des 6 derniers mois, du fait de la faible part de primes.

On a d'abord l'impression que la revalorisation nécessaire pour que la pension Macron rattrape la pension sur les 6 derniers mois n'aurait pas besoin d'être très importante, et on a ensuite le sentiment qu'il faudrait plus de primes pour que la rémunération des chercheurs rattrape celle des autres corps : c'est ce que veut faire croire le gouvernement.

C'est une revalorisation importante et essentiellement sur la grille qui est nécessaire, du fait d'un niveau de qualification à Bac+8.

Simulations gouvernementales :

		Génération	1980					
		Age de liquidation	62	63	64	65	66	67
		Année de liquidation	2042	2043	2044	2045	2046	2047
Directeur de recherche	Pension mensuelle nette (€ 2019)	Hors système universel	2 836	3 091	3 357	3 632	3 918	4 214
		Avec système universel	2 709	2 966	3 237	3 521	3 818	4 128
	Taux de remplacement brut	Hors système universel	44%	48%	52%	56%	60%	64%
		Avec système universel	42%	46%	50%	54%	59%	63%

		Génération	1990					
		Age de liquidation	62	63	64	65	66	67
		Année de liquidation	2052	2053	2054	2055	2056	2057
Directeur de recherche	Pension mensuelle nette (€ 2019)	Hors système universel	2 856	3 113	3 380	3 657	3 944	4 242
		Avec système universel	2 626	2 892	3 173	3 469	3 780	4 106
	Taux de remplacement brut	Hors système universel	43%	46%	50%	54%	58%	62%
		Avec système universel	39%	43%	47%	51%	56%	60%